

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES
COLLECTIVITES LOCALES
DIRECTION GENERALE DE LA
PROTECTION CIVILE
DIRECTION DU PERSONNEL
ET DE LA FORMATION
SOUS DIRECTION DU PERSONNEL

* AVIS DE RECRUTEMENT *

La Direction Générale de la Protection Civile, organise un concours de recrutement sur épreuves d'agents hommes de la Protection Civile au profit de toutes les directions de wilayas du territoire national.

Conditions de Participation au concours

- Etre de Nationalité Algérienne.
- Etre âgé de 20 ans au moins et de 28 ans au plus à la date du concours.
- Etre en situation régulière vis-à-vis du service national.
- Justifiant le niveau de 1^{ère} année secondaire au moins ou de la 9^{ème} année fondamentale plus (+) un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P).
- Etre de bonne moralité et jouir de ses droits civiques.
- Avoir une acuité visuelle totalisant 15/20 pour les deux yeux sans que l'acuité minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 07/10 sans verres correcteurs et sans le port de lunettes.
- Avoir une taille d'au moins 1.68 m et un poids d'au moins 60 Kg.
- Ne pas avoir de tatouage sur le corps.

* Epreuves écrites d'admissibilité :

- Culture générale : durée 03 heures, coefficient 03.
- Mathématiques : durée 03 heures, coefficient 04.

*Epreuve physique et sportive d'admissibilité : coefficient 02.

- *Epreuve orale d'admission final : durée 20 minutes coefficient 02
- (Entretien sur un sujet se rapportant au programme).

Constitution du Dossier :

- Une demande manuscrite
- Un extrait d'acte de naissance ou une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Un Certificat de Nationalité.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N°03) en cours de validité.

- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de scolarité.
- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P) pour les candidats ayant le niveau du 9^{ème} année fondamentale.
- Trois (03) certificats médicaux, (médecine générale, phtisiologie et ophtalmologie).
- Deux (02) photos d'identité.
- Un certificat de toise.
- Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.
- Récépissé du mandat CCP (200.00 DA).

*** Les dossiers de candidature complets doivent être déposés ou adressés au plus tard 20 jours après la première parution du présent avis dans la presse écrite à la Direction de la Protection Civile de la Wilaya de résidence du candidat.**

*** les certificats médicaux de phtisiologie et ophtalmologie doivent être obligatoirement délivrés par un médecin spécialiste.**

*** Les candidats possédants des attestations justifiants le dégagement du service national portants la mention « INAPTE POUR DES RAISONS MEDICALES » ne sont pas retenus à participer aux concours de recrutement**

NB :

01- Chaque candidat doit verser la somme de 200.00 DA comme droit de participation au concours de recrutement par un mandat C.C.P au nom de " l'agent comptable de l'école Nationale de la Protection Civile de Bordj El Bahri Alger CCP N° :17676-91 clé 55 " .

02-Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus a près le délai fixé.

